

PRÉSERVER SA DIGNITÉ ET SA LIBERTÉ DE CHOIX POUR SA FIN DE VIE

Dans un monde où la dignité humaine se vide peu à peu de son sens, quelques derniers bastions de notre liberté de choix tiennent encore bon. Il est donc essentiel que la question de la fin de vie et les choix que nous ferons pour nous-mêmes demeurent un sujet incontournable. Nous devons faire respecter nos droits mais pour cela nous devons avant tout les connaître. Pour aborder cette délicate thématique avec le sérieux qu'il se doit, le pôle Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon, propose des initiatives éducatives et informatives destinées à sensibiliser le tout public comme les professionnels de santé, sur les enjeux entourant la fin de vie.

Ateliers de sensibilisation : Comprendre pour mieux choisir

Les ateliers abordent des thématiques essentielles telles que les droits du patient, la législation sur l'euthanasie, le deuil, les déclarations anticipées et les rituels d'au revoir. Ces sessions, adaptées à tous les niveaux de connaissances, sont disponibles gratuitement et peuvent être organisées à la demande, dans divers cadres, que ce soit en institution, dans votre commune ou au sein des locaux de Laïcité Brabant wallon...

Déclarations anticipées : Un acte responsable pour notre sérénité et celle de nos proches

Chacun de nous aspire à vivre ses derniers instants selon ses propres choix. Pour faciliter cette démarche, il est impératif de communiquer ses volontés à ses proches et au personnel médical. Les déclarations anticipées, documents légaux, sont un moyen efficace d'exprimer clairement ses souhaits quant à sa fin de vie. L'assistance morale guide le public à travers les étapes cruciales de cette démarche, encourageant la discussion avec les proches, la nomination d'une personne de confiance et la conservation des documents complets à des endroits accessibles. Une conférence sur cette thématique tournera dans le BW entre janvier et juin 2024. (cf *Déclarations Anticipées de fin de vie*).

Formations : Construire un rituel d'au revoir

Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances, l'Assistance Morale Laïque propose des formations animées par la coordinatrice de ce pôle et officiante de cérémonies laïques de funérailles. Ces sessions visent à enseigner les principes et éléments-clés pour créer des rituels et cérémonies d'au revoir significatifs et forts.

Conclusion

L'Assistance Morale Laïque s'engage à promouvoir des discussions ouvertes et respectueuses sur la fin de vie, offrant des ressources éducatives pour mieux comprendre les choix et les droits qui entourent ce moment crucial. *"Nous croyons en l'autonomie individuelle et en la nécessité de créer un environnement où chacun puisse vivre ses derniers instants selon ses propres souhaits, dans la dignité et le respect"* précise notre coordinatrice. Outre la thématique de fin de vie, l'Assistance Morale explore deux autres sujets tout aussi nécessaires : le bien-être des individus et les cérémonies laïques.

Pour plus d'informations sur nos activités, veuillez nous contacter par e-mail à assistancemoraleb@laicite.net ou par téléphone au 010/22.31.91. Vous pouvez également vous rendre sur notre site web www.calbw.be.

CONTACT PRESSE

Laïcité Brabant wallon
beatrice.touaux@laicite.net
010/22.31.91
www.calbw.be